

BLV Mag

n° 219

Mai 2023



DOSSIER

BOURG-LÈS-VALENCE, VILLE INCLUSIVE

Sommaire

- 4** **La rétro du mois**
Les temps forts en image
- 5** **L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6** **Le dossier**
Bourg-lès-Valence, ville inclusive
- 10** **La Ville s'engage**
en faveur des plus vulnérables
- 11** **La vie d'asso**
Intervention des associations en lien avec le handicap auprès des élèves
- 12** **Le portrait**
Aymane Marzaq
- 14** **Les tribunes**
Libre expression
- 15** **L'état-civil et les brèves**

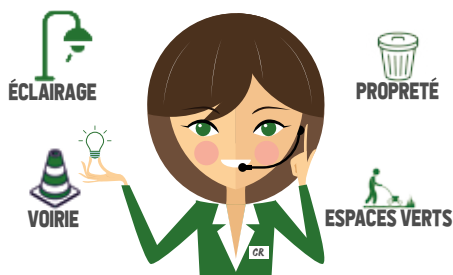
Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

www.bourg-les-valence.fr



**UN NUMÉRO
UNE SOLUTION !**



0 800 026 500 Service & appel gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Passerelle de l'Île-Parc Girodet : les travaux bientôt terminés

Les quatre tronçons en acier et le mât qui composent l'ouvrage sont arrivés. La prochaine étape se déroulera sur plusieurs jours jusqu'à la fin du mois de juin (dates à consulter sur le site internet de la Ville) et consistera en la fixation et la mise en tension des haubans qui soutiendront la passerelle. Une fois l'ouvrage installé, plusieurs mois seront nécessaires pour procéder à différents réglages et essais de sécurité, avant une mise en service prévue pour fin d'année 2023-début 2024.

Vous pouvez également suivre l'avancée des travaux en direct, heure par heure, sur le site internet de la Ville : www.bourg-les-valence.fr > rubrique "Les avancées de la passerelle".

Réservez vos dates : des visites du chantier seront organisées les samedi 10 et dimanche 11 juin prochains (sur inscription avant le jeudi 8 juin. Plus de renseignements en p.5 de ce magazine ou sur le site de la ville).

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Entre nous...

“

Garantir l'accessibilité de nos services et de nos espaces publics pour tous les citoyens, quel que soit leur handicap, demeure un impératif essentiel

”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Proposer un cadre de vie agréable implique de garantir l'accessibilité des services et des espaces publics pour tous les citoyens, quel que soit leur handicap.

À Bourg-lès-Valence, c'est une priorité que nous veillons à intégrer de manière systématique, dans tous les domaines.

Cela se traduit principalement par la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), un travail de longue haleine visant à rendre l'ensemble de la ville accessible en aménageant progressivement chaque voirie, chaque équipement et espace public, chaque ERP (Établissement Recevant du Public) de manière adaptée aux personnes en situation de handicap.

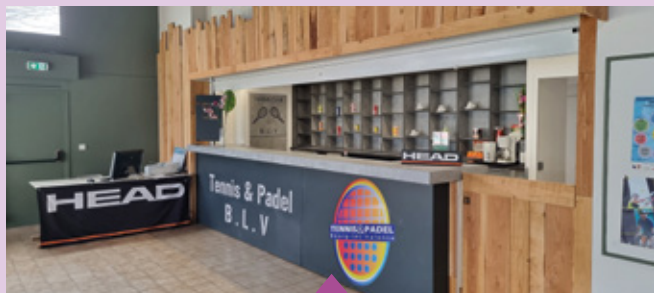
La municipalité mène également en parallèle une action volontariste en faveur d'une plus grande inclusion, que ce soit à travers l'amélioration de l'accueil des administrés en situation de handicap et de leur accès au service public ou via des projets de sensibilisation organisés à destination de différents publics comme les élèves des écoles ou les membres du personnel communal.

À travers les pages de ce numéro du BLV Mag, vous découvrirez ainsi en détail l'ensemble des projets mis en œuvre pour favoriser une ville plus accessible, plus inclusive.



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Hélène Peter, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Mai 2023 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



Mars
Rénovation du restaurant du club de tennis



Mars / Avril
Plantations aux terrains de padel
et au boulodrome des Combeaux



Avril
Nouveaux véhicules électriques de propreté



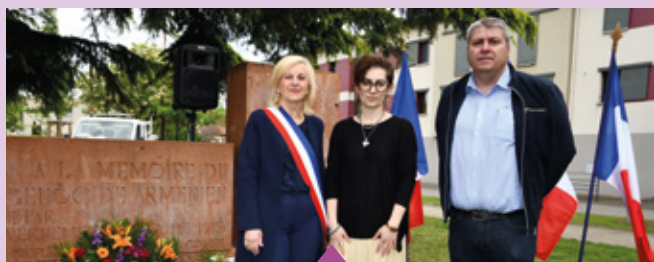
11 avril
Inauguration du rond-point des Quatre Vents



19 avril
600 visiteurs au salon de l'Alternance,
de l'Apprentissage et de l'Emploi



22 avril
Cérémonie citoyenne de remise des cartes
électorales aux jeunes électeurs



24 avril
108^e commémoration du génocide
des Arméniens, en présence
de Bella Shakhnazaryan, Présidente
de l'Observatoire d'arménophobie



Avril
Retrait de la pelouse synthétique
du stade des Chirouzes

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Séances gratuites de conseils en nutrition pour chiens et chats **samedis 3 et 24 juin – 14h**

Caniparc – quai Maurice Barjon
Renseignements : 06 14 54 26 56



Visites du chantier de la passerelle **samedi 10 et dimanche 11 juin**

Quai Barjon (10h et 11h30) et parvis du Théâtre Le Rhône (14h et 15h30)
Réservations obligatoires :
04 75 79 46 99
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr



Réunion publique d'information sur la Maison du pouvoir d'Achat en présence de M^{me} le Maire et des partenaires **lundi 12 juin à 20h30**

Salle des mariages – Mairie
Inscriptions avant le jeudi 8 juin à l'adresse
maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr



Dictée intergénérationnelle à destination des seniors, en présence de deux classes de collégiens **mardi 13 juin - 13h30**

Salle des mariages - Mairie
Inscriptions ouvertes aux 60 ans et + auprès du CCAS (limitées à 20 places)
sandra.marchal@bourg-les-valence.fr
04 75 79 46 57



Festival MusiKàBourg - Concert gratuit **samedi 17 juin – 20 h**


Cœur de ville - avenue de Lyon



Les Fêtes du Rhône **du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet**

Soirée de clôture le 3 juillet
Feu d'artifice à 22h30

Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap



La problématique du handicap traverse tous les domaines du quotidien. C'est pourquoi l'amélioration de l'accessibilité et la prise en compte des personnes en situation de handicap fait l'objet d'une intégration systématique dans chacun des projets mis en œuvre par la Ville, quel que soit le champ de compétence concerné.



L'ADAP, un engagement de long terme pour rendre la ville accessible

Conformément à la loi "Handicap" de 2005 qui prévoit la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public, la municipalité a mis en œuvre un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) afin de planifier les travaux permettant de rendre l'ensemble de la Ville accessible.

Prévu sur une durée de 9 ans, de 2016 à 2025, l'ADAP représente un investissement total de près de 3 millions d'euros, répartis entre les différents chantiers engagés chaque année.

Ainsi, en 2022, ont été réalisées l'installation d'un élévateur à la Halle des 3 Sources ainsi que la mise en accessibilité de l'école du Moulin d'Albon, à l'occasion de sa rénovation globale.

Quant aux travaux prévus pour l'année 2023, ils consistent à rendre accessible le stade Girodet et ses vestiaires.

Les équipements existants sont ainsi mis aux normes progressivement et lors de chaque nouvelle construction, l'accessibilité des personnes en situation de handicap est systématiquement intégrée au projet.

Afin de suivre ce travail de longue haleine, une Commission Communale d'Accessibilité présidée par Madame le Maire et composée de représentants d'associations de personnes en situation de handicap de dépendance, ou encore en lien avec les questions de mobilité, se réunit chaque année pour faire un bilan de la mise en accessibilité de la commune et identifier les lieux pouvant faire l'objet d'évolutions.

Des services municipaux accessibles à tous les administrés, quel que soit leur handicap

Afin de permettre un accueil satisfaisant des personnes en situation de handicap et garantir leur accès au service public, plusieurs actions sont mises en place par la municipalité.

Un accueil adapté pour les personnes malentendantes

Qu'ils soient agents d'accueil au guichet de la mairie, au service éducation, au centre technique municipal, à la direction des ressources humaines, animateurs pour enfants, assistants vie associative... : plusieurs agents, employés du personnel communal, amenés à être au contact du public, ont suivi des ateliers d'initiation à la langue des signes à l'automne 2021.

D'une durée de 24 heures, répartie sur 8 séances de 3 heures chacune, la formation était assurée par Florence Davroult, experte dans la formation professionnelle à l'accueil du public sourd en collectivité, laquelle a déjà accompagné de nombreux employés de structures de la région.



Chaque atelier, d'un contenu relativement dense, a requis une participation active afin que les stagiaires soient capables de communiquer avec un public ayant un handicap auditif.

Une boucle magnétique, destinée aux personnes malentendantes, est également disponible à l'accueil de la mairie.

Le magazine municipal et le site internet accessibles aux personnes malvoyantes



Tous les mois, un enregistrement audio du BLV est réalisé gracieusement par deux bénévoles, Chantal Pauchard et Monique Chéret, afin que les personnes malvoyantes puissent elles-aussi avoir connaissance des actualités de la commune. Le fichier audio est mis à disposition sur le site internet de la Ville qui dispose d'un module d'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

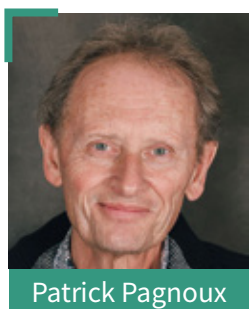


DuoDay : une journée pour favoriser l'immersion des personnes en situation de handicap au sein de la mairie

En novembre dernier, la mairie participait pour la première fois à l'opération "DuoDay", temps fort de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées visant à permettre la découverte d'un métier de la collectivité le temps d'une journée mais aussi à changer le regard sur le handicap dans le monde du travail.

Sur la base du volontariat, quatre duos, composés d'agents municipaux et de personnes en situation de handicap recommandées par des associations, ont ainsi été accueillis au sein du service des sports, de la jeunesse et de la vie associative, du service urbanisme, du service périscolaire et de la Cellule emploi.

Cette démarche, destinée à promouvoir l'employabilité des personnes en situation de handicap, s'inscrit dans la continuité de la démarche de sensibilisation au handicap engagée par la Ville, à l'image des ateliers mis en place à destination des élèves de CE1 de la commune (voir p.11).



Patrick Pagnoux

“ Dans tous les domaines, nous veillons à ce que nos projets favorisent l'inclusion de l'ensemble de nos concitoyens. ”

Conseiller municipal délégué aux personnes en situation de handicap

Connaissez-vous la signification des principaux pictogrammes sur le handicap ?



Personnes à mobilité réduite



Handicap visuel



Chien d'assistance



Handicap moteur avec accompagnateur



Handicap mental



Handicap auditif



Plan canicule : un dispositif d'accompagnement pour les plus fragiles en cas de fortes chaleurs

L'arrivée des beaux jours coïncide avec le retour des risques de canicule. Afin d'aider les habitants les plus fragiles (seniors isolés, personnes en situation de handicap...) à y faire face, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Bourg-lès-Valence est mobilisé à travers le déploiement d'un Plan canicule.

Il est ainsi proposé aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire sur un registre, afin de permettre aux agents du CCAS de les contacter à titre préventif et leur rappeler les règles d'usage. Une assistance à la mise en place d'aide à domicile est également proposée (téléassistance, repas à domicile, aide-ménagère...).

Par ailleurs, dès lors que l'alerte canicule est activée, quatre lieux climatisés sont mis à disposition sur la commune :

- La salle des mariages et la salle des commissions (hôtel de Ville)
- La salle du club de la résidence Moulin des Près (rue des Loisirs)
- La résidence pour seniors "Les Jardins de L'Allet" (avenue Pierre Benoît).

En savoir +

Les habitants souhaitant être enregistrés sur le registre de la mairie afin d'être contactés en cas d'alerte canicule peuvent demander la fiche de renseignements à retourner complétée auprès du CCAS :

☎ 04 75 79 45 78

📍 270 rue de la Vorgine



Les scolaires de CE1 sensibilisés aux différents types de handicaps

Du lundi 24 au jeudi 27 avril, dans le cadre de la semaine de sensibilisation au handicap en milieu scolaire organisée chaque année par la Ville, 159 élèves de CE1 issus de 6 écoles de Bourg-lès-Valence avaient rendez-vous à l'école élémentaire Germain Fraise pour participer à des ateliers animés par des associations en lien avec le handicap.

Ces journées de sensibilisation étaient l'occasion de découvrir ou d'en savoir plus sur les différents types de déficiences et leurs conséquences, qu'elles soient auditives, visuelles, mentales ou motrices, et par là-même de changer le regard des plus jeunes sur les personnes en situation de handicap et favoriser leur inclusion.

Les enfants, répartis par groupes de 6 à 8, ont ainsi pu assister successivement à quatre ateliers :

- Un atelier handicap moteur, animé par l'Association des Paralysés de France,
- Un atelier langue des signes, animé par l'Association Handisport,
- Un atelier handicap mental, animé par l' ADAPEI,
- Un atelier chiens guides, animé par l'Association des chiens guides d'aveugles.



Engagé pour favoriser une société plus inclusive

Habitant à Bourg-lès-Valence depuis 4 ans, Aymane Marzaq s'investit à travers ses activités associatives pour favoriser l'accessibilité et la meilleure prise en compte du handicap dans la société.

Parallèlement à son activité professionnelle, Aymane est bénévole au sein de l'Association des Paralysés de France et participe, à ce titre, aux journées organisées dans différentes écoles pour sensibiliser les élèves au handicap, comme c'est le cas chaque année à Bourg-lès-Valence (voir p. 11).

Des interventions qui constituent un premier pas décisif selon lui pour changer le regard porté sur

les personnes en situation de handicap : *“il est essentiel de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à l'inclusion, à la diversité et à l'importance de respecter les différences. Cela contribuera à les rendre plus attentifs au sujet du handicap et à développer de l'empathie pour ceux qui ont des besoins différents.”*

Bien qu'une certaine prise de conscience se soit opérée et que des efforts aient été réalisés, le chemin

reste encore long pour garantir un traitement véritablement équitable entre les personnes valides et celles porteuses d'un handicap. *“La France a mis en place plusieurs mesures pour améliorer la prise en compte du handicap dans la société. Cela m'a permis de gagner davantage d'autonomie et de réaliser mes études universitaires. Néanmoins, une fois diplômé, j'ai rencontré de nombreuses difficultés pour trouver un emploi dans mon domaine dans la Drôme. Malgré mes qualifications, j'ai été confronté à des obstacles*

qui ont limité mes chances de trouver un travail, notamment la mobilité réduite et l'absence d'offres adaptées à mon profil et à mon handicap. Il est impératif que les personnes en situation de handicap aient accès aux mêmes opportunités d'emploi que leurs homologues valides. Les entreprises et les recruteurs doivent y accorder une attention particulière et adopter des politiques inclusives pour garantir l'insertion professionnelle de tous.”

“

Nous devons être capables de remettre en question nos attitudes et nos perceptions à l'égard des personnes en situation de handicap

”



Des efforts nécessaires qui ne doivent pas être uniquement limités à la sphère professionnelle : *“en parallèle, doit se poursuivre l'amélioration continue de l'accessibilité des espaces publics et privés, des transports en commun, des bâtiments publics et scolaires. De la même manière, les personnes en situation de handicap doivent avoir accès aux mêmes opportunités que les personnes valides en termes de loisirs, d'évènements culturels, d'activités favorisant l'échange et le lien social...”*

Qu'en est-il justement à Bourg-lès-Valence ? *“De manière générale, je trouve que la ville dispose d'un bon niveau d'accessibilité, ce qui me permet de me déplacer et d'accéder aux différentes structures. Depuis quatre ans, je n'ai pas souvenir de m'être*

retrouvé bloqué devant un bâtiment ou un équipement public, même si certains trottoirs nécessitent des rénovations afin de mieux répondre aux besoins des personnes en fauteuil roulant.”

Pour Aymane, dépasser les idées reçues et associer les principaux concernés au débat demeure le moyen le plus efficace pour améliorer l'accessibilité et la prise en compte du handicap dans la société. *“Nous devons être capables de remettre en question nos attitudes et nos perceptions à l'égard des personnes handicapées, mais aussi toujours veiller à leur donner la parole et les inclure dans les discussions et les décisions qui les concernent, afin de s'assurer que leur voix soit entendue.”*

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Passerelle de l'Île-Parc Girodet : un projet emblématique réalisé en majeure partie grâce à des financements extérieurs

La passerelle prend forme : les différents tronçons en acier et le mât qui composent l'ouvrage sont en cours d'installation jusqu'à la fin du mois de mai, avant une mise en service prévue à l'horizon fin 2023-début 2024, après les essais et contrôles de sécurité nécessaires.

Ouvrage architectural unique en France, ce nouveau symbole emblématique de Bourg-lès-Valence, figurera, en tant qu'itinéraire officiel de la ViaRhôna, dans toutes les brochures touristiques européennes, contribuant ainsi au rayonnement international de la commune.

Conscients de cet enjeu d'attractivité touristique, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme ont contribué pour plus de 68 % au financement des 5,5 millions d'€ du projet, aux côtés de la Ville de Bourg-lès-Valence (État : 1,3 million d'€, Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 millions d'€, Département de la Drôme : 400 000€, Ville de Bourg-lès-Valence : 1,7 millions d'€).

La municipalité tient à remercier ses partenaires pour leur soutien indispensable à la réalisation de ce chantier qui marquera l'histoire de notre ville.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gentil - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Pas de salle des fêtes à Bourg-Lès-Valence : inadmissible !

Vous êtes très nombreux à nous interpellier sur l'absence d'une salle de fête dans notre ville.

Depuis 9 ans, pour M^{me} la Maire ce n'est pas une priorité. Elle a même stoppé la construction d'une nouvelle salle sur Girodet en remplacement de celle des Sapins.

Des millions pour une passerelle sont plus importants qu'une salle polyvalente.

Notre groupe pense le contraire et propose la construction d'une nouvelle salle dans ce mandat.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Le futur Centre de santé départemental, fruit d'un partenariat entre la Ville, le Département et le Centre de soins

Grâce à la collaboration de ces 3 acteurs, le futur Centre de santé départemental verra bientôt le jour à Bourg-lès-Valence. Le Centre de soins situé au 1, rue Louis Antoine de Bougainville a notamment été à l'origine de ce projet aux côtés de la Ville, sous l'impulsion de sa directrice Sabine Reynaud. L'équipe municipale tient ainsi à remercier le Centre de soins pour son engagement au service de la santé des habitants et du développement de l'offre de soins sur le territoire.

Enquête de l'Insee

Dans le cadre d'une enquête statistique "Emploi du temps" destinée à décrire l'évolution des modes de vie et l'organisation des journées des personnes, l'Insee a tiré au sort aléatoirement 2 100 logements sur le territoire, dont certains sont situés sur la commune.

Les ménages concernés, prévenus préalablement par courrier, seront interrogés par M^{me} Chanson, enquêtrice de l'Insee munie d'une carte officielle, entre le 9 mai et le 1^{er} juillet 2023. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



Martine Imbert, nouvelle Conseillère municipale de la majorité depuis le 17 mai

Installée officiellement lors du dernier Conseil municipal, elle assume la délégation de la propreté urbaine. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

Rappel : interdiction de nourrir les pigeons

Afin de limiter les différentes nuisances (saletés, bruit, prolifération de nuisibles...), il est interdit de donner à manger aux pigeons, conformément à l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental.

État civil

NAISSANCES

Ayden El Mourabit
Elyana Ali

Ahmed Tovmirzaev
Eva Peixoto

Octave François Blondel
Camille Faré Grout

Séléna Braüer

DÉCÈS

Chemsseddine Benkara
Arthur Kirazian
Thierry Bourrette
Micheline Dumas
André Galati
Michel Grange
Jeannette Aharonian
Pierre Penel

Simone Tallaron-Vialle
Monique Brugnéra
Paul Fournier
Augusta Pra
Suzanne Robert
Jacqueline Alloncle

Pierrette Sarteur
Paule Jassoud
Mosbah Ouechtati
Arlette Chantre
Christiane Roumeas
René Banc

Christiane Ranc
Sylvie Galissaire
Mohamed Abed Messaoud
Yvan Pascual Gil
Odette Ruiz

MARIAGES

Bruno Legrand / Sylvie Puertas

Erratum : une faute de frappe s'était glissée dans le nom de M^{me} Simone CHAVALARD dont nous annonçons le décès dans la rubrique d'état-civil de notre précédente édition. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille et à ses proches.

musi
festival **K** à
Bourg

CONCERT
GRATUIT

CALOPHONE

IÈRE PARTIE
DUO-JENYAL

20 H
SAMEDI 17 JUIN 2023

COEUR DE VILLE - AVENUE DE LYON

 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE